

Conseil Municipal du 26 mars 2009

Budget

Merci Monsieur le Maire,

En préalable, je vais, comme de coutume, saluer l'effort de présentation de ce budget qui, outre son aspect convivial nous apporte une lecture plus détaillée qu'en Commission finances.

Ensuite, je rappellerai la remarque à caractère général que j'évoquais, le 19 février dernier à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, à savoir le manque de lisibilité de notre logique budgétaire. C'est pourquoi je vous propose d'emblée, 3 propositions afin de l'améliorer et auxquelles nous vous demandons de bien vouloir souscrire :

- 1- Notre budget est voté très tardivement et nous a contraint, lors du dernier Conseil de l'année 2008, à adopter des délibérations permettant le versement d'acomptes aux associations, aux établissements publics et d'ouvrir, de manière anticipée, des crédits de dépense d'investissement. Si la loi permet cette pratique, elle ne contribue certainement pas à la clarté des positionnements de chacun. Permettre que l'on débâte de l'orientation budgétaire et que l'on vote le budget plus tôt dans l'année est avant tout une question de bon sens. D'autant plus que les exercices budgétaires précédents comme les pratiques observées par les autres communes, dans des conditions et délais de communication identiques (je le précise) observées par l'Etat, démontrent, qu'un vote anticipé est possible. C'est ce que nous souhaiterions.
- 2- Nous ne pouvons que regretter de n'avoir, à notre disposition, très peu d'éléments d'appréciation pluriannuels. Nous en disposons, bien entendu, pour les données courantes, comme l'état de la dette, mais certainement pas pour des données, qui deviennent de plus en plus stratégiques dans l'interprétation des équilibres budgétaires de notre commune, comme l'état de nos dépenses de fonctionnement, par exemple. Et lorsque l'on prend la mesure de l'état de nos dépenses de fonctionnement sur l'exercice 2009, croyez moi, ce ne serait

certainement pas un investissement superflu, bien au contraire ! (mais nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure). C'est pourquoi nous demandons à ce que notre commune s'engage dans une démarche volontaire d'analyse pluriannuelle de ses dépenses de fonctionnement et, notamment, pour éviter qu'au final, le contribuable ne soit sollicité.

- 3- Enfin, à l'image d'autres communes, y compris celles de votre tendance, Monsieur le Maire, je prendrais l'exemple de Bailleul, il serait souhaitable que notre Administration Municipale puisse, sous votre impulsion, nous proposer de voter le Budget Primitif et le Compte Administratif simultanément. En effet, nous sommes ici en train de décider de l'engagement des dépenses de la commune et il nous semble certainement plus judicieux de le faire sur la base d'une comparaison avec les chiffres du Comptes Administratif. Ceux-ci nous permettraient, en l'occurrence, de prendre connaissance de l'état précis des réalisations. Certes, cela nécessiterait un travail supplémentaire à la charge des services municipaux, mais reconnaissant l'excellent travail auquel ils nous habituent sous la responsabilité de son Directeur Général des Services, je doute fort que cela puisse constituer une performance insurmontable.

Bien, après ces quelques propositions, nous allons entrer dans le vif du sujet.

Le budget est un acte politique et financier important qui par son interprétation, ou son exercice critique, acte nos divergences d'opinions, nos divergences de gestion, en somme nos clivages. Et c'est la raison pour laquelle, il ne vous étonnera pas, Monsieur le Maire, que notre appréciation technique sur ce budget conforte nos propos tenus à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire.

Vous me permettez, donc, Monsieur le Maire, après votre brillant exposé, de revenir à la cruelle réalité et d'apaiser quelque peu vos motifs de satisfaction sur ce budget.

Tout d'abord, Monsieur le Maire, je souhaiterais vous dire et dire aux Armentièresois que le budget que vous nous présentez, ce soir est pour le moins très inquiétant. Je m'explique :

Tout d'abord, sur les grands équilibres : que l'on soit en déficit en section d'investissement sur la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2008, est plutôt logique. Par contre, que l'on connaisse un déficit en section de fonctionnement, est un élément particulièrement inquiétant, voire grave. Car je ne crois pas, de mémoire, que notre ville ait connu pareille situation par le passé! Il s'agit d'un élément majeur de la lecture de ce budget. Nous sommes, donc, très surpris de constater que nous enregistrons un déficit de fonctionnement de l'ordre de 483.504 €, alors qu'en 2007 nous connaissions, en section de fonctionnement, un excédent de 672.332 €, soit un différentiel de 1.155.000 € ! Ce qui est considérable ! D'où provient ce gouffre ? Et c'est là, Monsieur le Maire, qu'il aurait été utile de souscrire à la proposition que nous vous avons faite tout à l'heure, à savoir le vote simultané du Budget Primitif et du Compte Administratif, dont la mise en parallèle pourrait seul nous permettre d'analyser la nature de ces déficits. Bien entendu, à l'heure où nous nous parlons, vous en disposez, bien entendu, mais le fait que ces éléments d'appréciation, qui sont en votre possession ne soient pas communiqués à votre opposition ne donne pas l'image d'un combat à armes égales. Si nous nous en tenons aux éléments qui nous ont été transmis, notre interprétation est la suivante :

- 1- Ces chiffres laissent entendre que la ville d'Armentières est confrontée à un véritable problème de gestion.
- 2- Celui-ci peut-être attribué :
 - Soit à l'enregistrement d'un déficit de recettes
 - Soit nous enregistrons des dépenses supplémentaires.
 - En tous cas, s'il s'agissait, ce qui m'étonnerait, de contribution d'Etat qui vous feriez défaut, c'est alors, Monsieur le Maire, que votre budget 2008 , du moins, en section de fonctionnement a été très mal estimé.

Restent, donc, en excédents cumulés de fonctionnement 1.255.205 €, dont 1.114.225 € sont réaffectés aux besoins de financements de la section

d'investissement. Cela veut dire, Monsieur le Maire, qu'il ne reste que 140.980 € à réaffecter à la section de fonctionnement 2009 et que votre marge de manœuvre est extrêmement faible voire quasi nulle, puisqu'elle est, à l'évidence, à la hauteur de ce montant. Je ne sais pas si l'on prend la mesure de la situation catastrophique de cet équilibre. Et je n'imagine même pas, Monsieur le Maire, ce que serait la situation budgétaire de la ville, si elle n'avait pu compter sur l'excédent de 1.070.000 euros dégagé par le budget annexe de la Friche DUFOUR ! Résultat : sur l'exercice 2007, le détail des excédents cumulés était de 2.648.000 euros et aujourd'hui ne sont plus que de 1.235.000 euros.

Je tiens à vous dire, Monsieur le Maire, toute notre surprise, sachant que, comparativement, vous prévoyiez d'affecter à la section d'investissement de l'exercice précédent 1.221.325 euros, et cette année, vous envisagez, sur l'exercice 2009, un autofinancement prévisionnel au profit de la section d'investissement de 620.000 euros. Partant de ce constat, nous serions très intéressés, Monsieur le Maire de connaître les raisons qui vous donnent à ce point confiance et surtout, comment vous envisagez de le concrétiser ?

Quoi qu'il en soit, manifestement, les excédents cumulés de la ville se réduisent à peau de chagrin. L'analyse des ratios le corrobore, par ailleurs : le ratio n°9 portant sur la marge d'autofinancement courant, est supérieur à 1, ce qui signifie que s'il perdure dans le temps, la commune n'a pas assez de recettes de fonctionnement pour couvrir ses dépenses de fonctionnement courant et rembourser sa dette (Capital compris). L'analyse des chiffres le démontre : la commune d'Armentières puise dans son bas de laine pour financer des dépenses de fonctionnement qu'elle essaie tant bien que mal de contenir mais qu'elle ne parvient pas à maîtriser. Car c'est bien du côté des dépenses de fonctionnement qu'il faut rechercher l'explication à cette situation pour le moins critique.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, vous nous disiez, dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire vouloir tendre vers un « ajustement des dépenses de fonctionnement au plus près des recettes attendues ». Si c'est effectivement une règle de bon sens, il apparaît que les moyens que vous nous proposez de mobiliser ne sont pas à la hauteur des enjeux et des contraintes budgétaires que nous subissons.

Tout d'abord, en matière de dépenses de personnel. Un point positif, pour commencer : les équilibres entre personnel statutaire et non titulaire semblent vouloir être maintenus par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, nous rappelons ce que nous avons déjà pointé à plusieurs reprises sur le sujet : les charges de personnel constituent, pour notre commune, un poste très important de son budget et un poste plus important de son budget de fonctionnement, que les communes de la moyenne de la strate. Le ratio n° 7 constitue, à cet effet, un indicateur parfaitement clair : il indique qu'Armentières se situe à 6 points de plus que la moyenne nationale de la strate. Cela signifie que la masse salariale représente 62% des dépenses réelles de fonctionnement ce qui est loin d'être négligeable. Là aussi, l'objectif des 3% d'augmentation de la masse salariale, annoncé dans le cadre de vos intentions d'orientations budgétaires ne semblent aucunement significatives ! Ces 3% équivalent à un glissement naturel, qui sous-entend, à l'évidence, que vous cherchez, là aussi, à contenir les dépenses de personnel, mais que vous ne cherchez pas à les gérer ! Alors, c'est vrai que lorsque les temps sont durs, il faut du courage pour entreprendre certaines réformes de fond, surtout lorsqu'elles deviennent nécessaires. Mais je conviens qu'il est parfois difficile de les assumer. Le Gouvernement, à son échelle le démontre chaque jour son volontarisme en la matière. Ce serait effectivement une bonne chose si les collectivités locales, en général, et la commune d'Armentières, en particulier, pouvaient, elles aussi, s'associer à une démarche qui relève, en temps de crise, d'un effort de Solidarité Nationale. Nous vous rappelons, donc, la proposition que nous avons émise dans le cadre du DOB : celle d'engager clairement notre commune sur la voie d'une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences (GPEC) et la marge de manœuvre qu'elle constitue ou qu'elle peut constituer dans l'élaboration du budget d'une commune. D'autant plus que cette année, l'augmentation des charges de personnel se monte à 339.000 euros, parmi lesquelles 190.000 euros de dépenses supplémentaires liées à une intervention extérieure, contre 11.353 euros inscrits au BP de l'exercice précédent. Nous aimerions obtenir quelques précisions sur ce point.

De même, cette constatation nous amène naturellement à nous poser quelques questions quant aux contrats de prestations de services conclus avec les entreprises, sachant que celles-ci représentent une somme inscrite au BP 2009 de

377.160 euros, contre une inscription au BP 2008 de 220.650 euros, soit un différentiel de 157.000 euros. Ce qui n'est pas négligeable. J'aimerais savoir ce que cela sous-entend ? Parce que si nous soutenons, la démarche d'externalisation des services, sur laquelle votre prédécesseur s'est engagé, nous constatons que les charges de personnel ne diminuent pas pour autant. Là où nous devrions assister à un système de vases communicants, il semble que nous assistions, en réalité, à un ajout de dépenses supplémentaires. Pouvez-vous nous éclairer sur ce point qui nous paraît, pour le moins, nébuleux ?

De même, nous aimerions savoir à quoi correspond exactement la progression de 50% des dépenses liées aux « autres œuvres sociales », qui augmentent de 97.000 à 145.000 euros ?

Toujours au registre des dépenses, car c'est bien là qu'il faut creuser pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes que nous rencontrons, attaquons-nous aux dépenses liées au coût de l'énergie. C'est une réalité, ces dépenses sont en diminution et nous ne pouvons que nous en féliciter. Est à noter une réduction des coûts d'énergie et, notamment, de l'électricité, de 116.000 euros par rapport au BP 2008 (passe de 973.200 en 2008 à 856.450 euros en 2009). Si la méthode est bonne car elle permet un repérage grâce à un diagnostic de performance énergétique pour chaque poste de consommation, elle doit constituer un point d'appui nous permettant d'aller beaucoup plus loin et être beaucoup plus offensif sur le dossier. En effet, malgré les objectifs affichés de la commune de s'inscrire dans une démarche liée au développement durable, il semble qu'à ce jour, notre parc de matériel et plus particulièrement de luminaires dits à « basse consommation d'énergie » est encore nettement insuffisant. A ce sujet, il serait là aussi intéressant, Monsieur le Maire, que vous puissiez nous renseigner ce que représente, en pourcentage, l'état actuel de l'équipement de notre commune en luminaires dits « basse consommation d'énergie ». Nous constatons que si des efforts sont indéniablement réalisés, ils le sont de manière ponctuelle et ne correspondent en rien à l'enjeu que ce que devient l'état de nos dépenses de fonctionnement. C'est pourquoi, là aussi, nous proposons que la ville d'Armentières s'engage sur un véritable plan d'investissement d'envergure destiné à renouveler notre parc de luminaires pour lui substituer, à grande échelle, un équipement à basse consommation d'énergie. Certes, cela supposerait un

investissement conséquent, mais dont nous sommes convaincus qu'il serait rentable sur la durée.

Par ailleurs nous attirons votre attention sur la nécessité qu'il y aura pour notre commune, à redoubler de vigilance quant au rapport qualité/prix des prestataires retenus dans le cadre du renouvellement de la Convention triennale passée avec ses fournisseurs. Tout en étant respectueux des règles qui régissent le mode d'attribution des marchés, nous sommes là aussi convaincus que certaines économies pourraient peut-être être réalisées.

Autre point qui nous interpelle dans le cadre des dépenses de fonctionnement : l'évolution importante des indemnités du Maire et des Adjointes alors que les indemnités sont indexées sur les salaires de la Fonction Publique. 250.000 euros constituent une somme importante et passer de 192.000 à plus de 250.000 euros n'est pas anodin. Alors, j'avoue très humblement, dans le contexte de crise actuel et compte tenu de l'état de nos dépenses de fonctionnement, ne pas comprendre la justification de cette évolution.

Enfin, dernier point sur les dépenses de fonctionnement : une remarque concernant le budget « formation » accordé aux élus. En effet, dans le cadre de nos demandes relatives aux droits de l'opposition, nous vous avons, fin d'année dernière, signifié notre souhait de bénéficier de ce droit fondamental accordé aux élus. Si on ne peut que se réjouir que le crédit qui nous est accordé double, passant de 5.000 à 10.000 euros sur l'année, même si la loi permettrait d'aller bien au-delà, et même si nous sommes des élus non indemnisés, nous avons choisi, pour notre part, de ne pas la discuter pour ne pas surajouter à un équilibre budgétaire déjà difficile. Toutefois, nous tenions à dire, tout simplement, notre regret que cette décision ait été arbitraire et qu'elle n'ait donné, sur le sujet, lieu à aucune concertation préalable.

En conclusion, Monsieur le Maire, sur cette partie dépenses de fonctionnement, il est un fait avéré : votre démarche de réduction des dépenses n'est, à l'évidence, en rien le fruit d'une volonté politique, mais bien le résultat d'une contrainte budgétaire à laquelle vous ne pouvez vous soustraire.

S'agissant du chapitre consacré aux recettes de fonctionnement, quelques bonnes nouvelles : l'Etat ne se désengage pas à Armentières ! Preuve en est l'augmentation de 6,4% de la Dotation de Solidarité Urbaine, en 2009. En effet, les concours de l'Etat se sont fortement accrus au niveau national ces dernières années, quoi que l'on en dise et, notamment, au niveau de la DSU. La progression du concours de l'Etat au fonctionnement des collectivités territoriales est une réalité : il se monte à 1,1 Milliards d'euros supplémentaires, par rapport à l'année 2008. L'Etat s'est montré plus généreux avec elles qu'avec ses propres dépenses par le passé. Mais les collectivités, Armentières comme les autres, ne peuvent se soustraire à cette démarche de redressement des finances publiques qui s'apparente désormais à un effort de Solidarité Nationale. C'est pourquoi l'Etat applique la même règle de progression des dotations que celle qu'il applique à ses propres dépenses. D'ailleurs, si cette année, nos dotations enregistrent un léger recul à hauteur de 189.000 euros, cela ne veut pas dire que l'Etat se désengage. Cela veut dire que les dotations d'Etat, qui sont en progression à l'échelle nationale, font l'objet d'un ciblage différent à Armentières. Au final, Armentières ne s'en sort pas si mal !

Sinon, coté recettes, toujours, rien de bien particulier si ce n'est l'excédent dégagé par la Friche DUFOUR de 1.070.000 euros, excédent aux allures de providence, si l'on considère qu'il s'agit d'une recette exceptionnelle, ne pouvant être encaissée qu'une seule fois, et qui peine à équilibrer le budget.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée d'aborder le chapitre des recettes communales pour revenir à une question que vous avez habilement éludée lors de notre Débat d'Orientation Budgétaire et qui concerne le Service Minimum d'Accueil dans les écoles de la Ville. Je vous le rappelle, au cours d'un précédent Conseil, vous nous indiquiez que la mise en place de ce dispositif occasionnerait une charge nette pour la commune de l'ordre de 1.300 euros nets, sachant que la charge occasionnée pour la commune a été de 1.500 euros. A ce jour, si nous savons que le remboursement s'est fait une base supérieure à vos prévisions, vous êtes restés très évasif et nous n'avons toujours pas réponse à notre question : Alors, Monsieur le Maire, je réitère ma demande : de combien précisément a été le montant du remboursement accordé par l'Etat à la commune, sur la base des 1.500 euros engagés ? J'estime, qu'à ce jour, vous avez eu le temps nécessaire

pour vous renseigner et nous démontrer que l'honnêteté intellectuelle, surtout lorsqu'il s'agit de l'implication de l'Etat, peut, aussi, être observée au sein de ce Conseil. En tous cas, je vous préviens, si nous n'obtenons pas réponse à cette question ce soir, je formaliserai cette demande par courrier avec copie à la presse !

J'en viens maintenant à la fiscalité locale. Celle-ci n'augmente pas et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Nous vous remercions, au passage, d'avoir entendu nos doléances lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Car il y a fort à parier que, si l'opposition n'avait pas mis un coup de pression sur le sujet, votre choix aurait été beaucoup moins évident !

Alors, effectivement, mes Chers Collègues, la fiscalité n'augmente pas dans notre commune. Mais à quel prix ? ... A quel prix, je vous le demande ! Celui de l'endettement, bien sûr, à hauteur de 3,8 Millions d'emprunts nouveaux ! Cette décision qui a pour conséquence directe l'explosion de la dette par habitant qui atteint, à Armentières, un niveau sans précédent pour atteindre 975 euros par habitants ! Les ratios relatifs à l'encours de la dette en témoignent et sont très préoccupants : La commune s'endette dangereusement et pourtant, il lui faudra bien rembourser. Compte tenu de la situation financière et à moins de mettre en œuvre un véritable plan de réduction de dépenses courantes ou de recettes exceptionnelles providentielles, je ne vois pas comment la commune ne pourrait pas, à court ou moyen terme, décider d'augmenter sa fiscalité. Et ceci, malgré les éléments d'appréciation pluriannuels portant sur l'évolution de la dette, que vous nous avez dévoilés ce soir et auxquels vous souhaitez donner un caractère rassurant.

Ce budget propose, donc, par l'emprunt, de masquer, de manière, du moins temporaire, la difficile réalité de la situation des comptes de la ville.

Toutefois, si les Armentériens estiment avoir échappé au pire, je leur rappelle que :

- 1- Sous votre impulsion, en votre qualité de Vice-Président du Conseil Général en charge du Budget, vous portez la responsabilité de l'augmentation des impôts ménages décidés par le Département (en hausse de 12,4% pour la Taxe d'Habitation et 18,6% sur le foncier bâti).

2- Qu'ils seront, bien entendu, eux aussi, soumis à cette hausse fiscale, au même titre que les autres habitants de notre Département.

Et puis, avouez-le franchement, Monsieur le Maire, si vous n'avez pas augmenté la fiscalité cette année, c'est que vous n'aviez pas le choix, tout simplement. Car, politiquement, vous n'auriez pu assumer une double augmentation fiscale pour les Armentériens : celle de la fiscalité départementale, que vous avez portée en votre qualité de Vice-Président du Conseil Général en charge du Budget, et celle de la fiscalité communale, dont vous êtes, en tant que Maire, responsable devant notre assemblée.

Alors, je me souviens, Monsieur le Maire, des propos que vous avez tenus ici même, à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, à savoir que ce budget aurait « de la gueule » s'il pouvait être engagé sans augmenter les impôts. Je ne sais pas de quelle « gueule » vous parliez ? Peut-être vouliez-vous parler de la « gueule de bois » que risquent d'avoir les Armentériens en 2010 ?

Mais je vous donne rendez-vous l'an prochain. Car si la dette est nécessaire pour investir, et si elle n'est pas maîtrisée et gérée, elle constitue indiscutablement nos impôts de demain !

De plus, je tiens à faire remarquer que cet exercice budgétaire manque d'ambition parce qu'il n'a pas les moyens d'être ambitieux.

Ainsi, s'apprête-t-il à être engagé sans qu'y figure la moindre ligne de financement des chantiers que vous souhaiteriez hisser au rang des projets « phare » de votre mandat : je veux bien entendu parler du Cinéma et de l'Epicierie Solidaire. Concernant l'Epicierie Solidaire, je rappelle les propos que j'ai tenus dans le cadre du D.O.B. : compte tenu de la typologie de notre population, du faible niveau de vie d'une partie d'entre elle, nous estimons qu'il y a urgence à le réaliser. Certes, nous comprenons parfaitement les contraintes et notamment les délais liés à la mise en place du dispositif. Toutefois, j'apporterai 2 éléments d'appréciation :

- 1- S'il s'agit d'une question de délai, permettez-moi de vous dire que si les études avaient été lancées, dès votre élection, ce projet serait, peut-être opérationnel à l'heure actuelle.
- 2- Si j'en juge par votre réponse sur le sujet, dans le cadre du DOB : « Une épicerie solidaire, c'est cher ! » et bien permettez-moi de vous dire que, dans ce cas, c'est donc que le projet a été manifestement sous-estimé. Il faisait pourtant partie des engagements électoraux sur lesquels vous vous êtes fait élire !

En conclusion, nous notons, Monsieur le Maire, sur ce budget 2009 :

Un déficit exceptionnel en section de fonctionnement qui pose de sérieuses questions auxquelles nous aurions pu avoir réponse si nous avions été en possession des éléments du Compte Administratif ; mais aussi des économies forcées et réalisées en raison d'une marge de manoeuvre désormais réduite à peu de chagrin ; un emprunt contracté de 3,8 M€ et que nous n'aurions pas souscrit si nous avions été aux affaires puisque nous aurions recherché à anticiper, au maximum les déficits de fonctionnement ; mais aussi l'explosion de la dette par habitant ; mais aussi une absence de hausse de fiscalité, dont nous nous réjouissons, mais compensée par l'emprunt et la réinjection des 1.070.000 € de la friche DUFOUR. Et tout cela, bien entendu, en l'absence d'inscription de lignes budgétaires marquant l'engagement de projets significatifs.

1- Ce budget est manifestement inquiétant du point de vue de l'équilibre des comptes : jamais la marge de manoeuvre de la commune n'aura été aussi faible et contrainte!!!

2 – Ce budget masque la réalité des faits et qui, on peut le dire, n'est pas honnête envers les Armentièresois, et ceci à 2 niveaux :

- C'est un budget d'exécution, qui ronronne manque d'ambition et qui n'est aucunement en phase avec les engagements de votre mandat, avec les engagements pris devant les électeurs (où sont les belles promesses?)
- Les recherches d'économies budgétaires ne répondent en rien à une démarche spontanée, de bon gestionnaire, destinée à dégager, par

anticipation, des excédents, mais à une nécessité impérieuses d'équilibre des comptes. Et bien entendu, nous ne sommes pas convaincus que toutes les pistes d'économies budgétaires aient été envisagées (charges de personnel GPEC, économie d'énergie et plan d'investissement pour un équipement en matériel à basse consommation d'énergie, par exemple).

3- C'est un budget qui hypothèque assurément l'avenir des armentériois puisque ce budget place la dette par habitant à un niveau sans précédent et porte en son sein les prémices d'une augmentation de la fiscalité locale pour 2010, malgré, je le répète, les pronostics d'évolution de la dette que vous nous avez fait part tout à l'heure.

Pour toutes ces raisons, nous n'avons d'autre alternative que celle de nous abstenir sur ce budget!

Je vous remercie